

LE DE VENDOME

(LOIR-ET-CHER)  
- 41100 -



TÉL. (54) 77.25.33

RÉF. A RAPPELER  
JT/FCo/4244.

VENDOME, LE 27 JUIN 1983

Monsieur MALFAIT  
Président de l'U.S.V.  
2 rue du Commandant Verrier  
41100 VENDOME

OBJET : P.C. LOCATIONS -


Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception du courrier sollicitant la mise à la disposition de votre société, de la salle occupée précédemment par la chorale Saint-Martin au Quartier Rochambeau.

J'ai pris bonne note de votre demande et je ne manquerai pas de vous faire savoir prochainement quelle suite pourra y être réservée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,  
Conseiller Général,



R. LASNEAU.